

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité d'East Hereford tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce lundi 6 mai 2024, à compter de 19 h, à laquelle sont présents, outre Monsieur le Maire, Monsieur Benoit Lavoie, les conseillers suivants :

Linda McDuff	siège 1
Bernard Roy	siège 2
Paméla St-Pierre	siège 3
Maryse Dubé	siège 4
Richard Dubé	siège 5
Patrick Sweezey	siège 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE MAIRE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 09 et il souhaite la bienvenue à tout le monde.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à la nouvelle conseillère, Madame Pamella St-Pierre.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour qui accompagnait l'avis de convocation.

Résolution 24-05-59

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D'accepter l'ordre du jour en laissant le point 21 « Varia » ouvert.

- 1. Ouverture de la séance par le Maire;**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal du 2 avril 2024;**
- 4. Période de questions réservée au public;**
- 5. Rapport de la vérificatrice comptable 2023;**
- 6. Droit de préemption;**
- 7. Pancarte de stationnement, Circuit Frontière;**
- 8. Adhésion à la Coop de produits et services;**
- 9. Rapport 2023 en sécurité incendie;**
- 10. Renouvellement entente Forêt Hereford;**
- 11. Assurance du tracteur;**
- 12. Dépôt du calendrier des travaux du Ch. Beloin;**

13. **Rapport d'assurance FQM;**
14. **Paiement des comptes :**
 - 13.1 Comptes payés ;
 - 13.2 Comptes à payer ;
15. **Bordereau de correspondance;**
16. **Rapports :**
 - 16.1 Maire;
 - 16.2 Conseillers;
 - 16.3 Directrice générale;
17. **Varia;**
18. **Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2024**

Résolution 24-05-60

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par la conseillère Maryse Dubé,

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 2 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Madame Eva Marchessault est venue informer le conseil municipal que l'AGA de Bel-Environ aura lieu en juin prochain. Lors de cette AGA, la date de la dissolution du comité sera confirmée pour le 31 décembre 2024 à moins que des bénévoles reprennent en charge le comité.

5. **RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE COMPTABLE 2023**

Madame Marie-Ève Breton dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2023.

6. **DROIT DE PRÉEMPTION**

Madame Marie-Ève Breton mentionne au conseil que l'avis d'assujettissement a été envoyé au propriétaire par courrier recommandé.

PANCARTE DE STATIONNEMENT CIRCUIT FRONTIÈRE

ATTENDU QUE Circuit Frontière désire faire l'installation d'une pancarte permettant le stationnement dans une zone délimitée par la municipalité;

ATTENDU QUE Circuit Frontière désire l'installer pour une durée minimale de trois ans;

ATTENDU QUE la pancarte sera faite et installée au frais de Circuit Frontière;

Résolution 24-05-61

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff,
appuyé par la conseillère Pamela St-Pierre

D'autoriser Circuit Frontière à faire l'installation d'une pancarte permettant le

stationnement dans la zone délimitée par la Municipalité pour une période minimum de trois ans.

De vérifier les informations contenues sur la pancarte avant l'installation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. ADHÉSION À LA COOP DE PRODUITS ET SERVICES

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'acquisition d'un tracteur multi-usage;

ATTENDU QUE le tracteur consomme du diesel;

ATTENDU QUE la Municipalité a une coop de produits et services pétroliers sur son territoire pour faciliter l'accès à du diesel pour les entreprises;

ATTENDU QUE la coop accepte que la Municipalité devienne membre;

Résolution 24-05-62

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

D'autoriser la directrice générale à payer le montant de 100 \$ de part sociétaire à la coop de produits et services pétroliers pour avoir accès aux produits.

D'autoriser le maire, Monsieur Benoit Lavoie ainsi que la directrice générale, Madame Marie-Ève Breton à signer les documents au nom de la Municipalité.

D'autoriser l'accès aux installations à M. Keven Gobeil, responsable de la voirie ainsi qu'à la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. RAPPORT 2023 EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire, en conformité avec l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q.,c. S-3.4)*;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité d'East Hereford prend en compte le rapport annuel pour l'année 2021 de la MRC de Coaticook tel qu'adopté par la MRC et en fait sien comme ici au long reproduit;

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent aux termes de l'article 34 de la *Loi sur la sécurité incendie* «*communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements*», communément appelées «DSI» ;

Résolution 24-05-63

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

D'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2023, tel que présenté.

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. RENOUVELLEMENT ENTENTE FORÊT HEREFORD

ATTENDU QUE l'entente de droit de passage

ATTENDU QUE la Municipalité a affiché l'appel d'offres pour l'entretien paysager 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu trois soumissions;

Résolution 24-05-64

Il est proposé par le conseiller Bernard Roy,
appuyé par le conseiller Patrick Sweezey,

D'autoriser le maire, Monsieur Benoit Lavoie à signer les documents au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. ASSURANCE DU TRACTEUR

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer le nouveau tracteur;

ATTENDU QUE la demande a été transmise à FQM assurances;

ATTENDU QUE la demande a été acceptée et entre en vigueur le 24 avril 2024 jusqu'au 9 janvier 2025 et qu'une surprime de 310.65 \$ devra être payée pour cette période;

Résolution 24-05-65

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

Que le conseil municipal accepte la nouvelle police No 11010 et accepte la surprime de 310.65 \$ du 24 avril 2024 au 9 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. DÉPÔT DU CALENDRIER DES TRAVAUX DU CH. BELOIN

Madame Marie-Ève Breton dépose le nouveau calendrier des travaux pour la réhabilitation d'une partie du chemin Beloin. Les travaux seront effectués du 10 au 14 juin 2024.

12. RAPPORT D'ASSURANCE FQM

ATTENDU QUE la compagnie d'assurance a effectué la tournée des bâtiments appartenant à la Municipalité;

ATTENDU QUE le rapport a été transmis au conseil municipal;

ATTENDU QUE quelques changements doivent être apportés pour être conformes aux exigences des assureurs;

ATTENDU QUE des ajustements peuvent être effectués par Monsieur Keven Gobeil, mais que quelques points doivent être effectués par un entrepreneur qualifié;

ATTENDU QUE les assureurs désirent que les travaux soient tous effectués avant le 23 juillet 2024;

Résolution 24-05-67

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour les travaux qui doivent être effectués pas des entrepreneurs qualifiés en lien avec les demandes des assureurs;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. PAIEMENT DES COMPTES

13.1 Comptes payés

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour le paiement des comptes d'un montant total de 74 209,17 \$ payé du 28 mars au 1^{er} mai 2024;

Résolution 24-05-68

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 74 209,17 \$ payé du 28 mars au 1^{er} mai 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.2 Compte à payer

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité d'East Hereford prend en compte la liste qui lui a été présentée pour les comptes à payer d'un montant total de 69 845,61 \$ en date du 1^{er} mai 2024;

Résolution 24-05-69

Il est proposé par la conseillère Maryse Dubé,
appuyé par le conseiller Richard Dubé,

D'accepter la liste présentée au Conseil municipal pour le paiement des comptes d'un montant total de 69 845,61 \$ en date du 1^{er} mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Madame Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière, a lu la correspondance reçue.

15. RAPPORTS :

15.1 Maire

Monsieur Benoit Lavoie sera présent à la prochaine rencontre à Dixville concernant les éoliennes.

Il mentionne que les démarches pour l'acquisition du terrain de l'écocentre permanent de Coaticook sont débutées.

15.2 Conseillers (ères)

Madame Linda McDuff mentionne qu'elle a assisté à la réunion de Bel-Environ.

Monsieur Bernard Roy mentionne qu'il a assisté à la rencontre sur les éoliennes qui s'est déroulée à la municipalité de Saint-Malo.

Il mentionne également que la soirée reconnaissance des bénévoles ces bien déroulé. Il mentionne que la table à croquis sera installée prochainement.

Neuf jeunes de notre Municipalité célébreront la cérémonie de la Confirmation le 2 juin prochain à l'Église St-Edmond.

Madame Pamella St-Pierre indique que la cantine ouvrira le 17 mai avec quelques nouveautés sur le menu.

Elle mentionne que la ligue des petits bonhommes débute la saison la semaine prochaine. Le tournoi des 6-9 aura lieu au village cette année.

Madame Maryse Dubé fait un suivi sur l'activité de PIED qui pourrait encore avoir lieu pour une prochaine session.

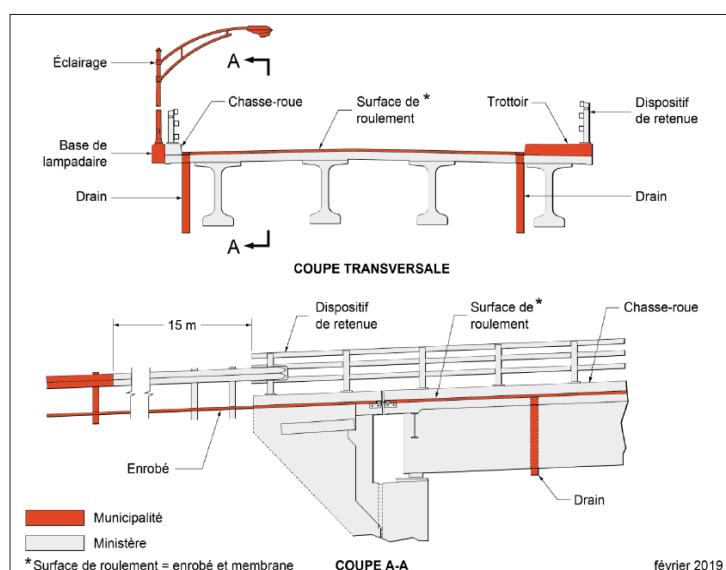
Monsieur Richard Dubé fait un suivi sur le réseau internet et des correspondances qu'il a eues avec le responsable de la sécurité civile de l'Estrie. La possibilité d'avoir le système Star Link pour la municipalité serait intéressante.

Monsieur Patrick Sweezey a participé à la réunion des loisirs le 10 avril dernier. Le 26 avril avait lieu le grand nettoyage des terrains. Le comité des loisirs est toujours en attente de la facture de la réparation de la toiture. Le tournoi Rosco aura lieu le 26,27 et 28 juillet prochain. Il y aura également une activité pour la fête nationale.

15.3 Directrice générale

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un rapport d'inspection concernant le pont Aaron-Workman;

ATTENDU QUE la Municipalité et le ministère des Transports et de la Mobilité durable se partagent les responsabilités liées aux structures du réseau routier municipal sous la gestion du Ministère;



ATTENDU QUE plusieurs travaux doivent être effectués sur ce pont;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire coordonner les travaux avec le MTQ pour que celui-ci effectue les réparations sous sa responsabilité en même temps que la Municipalité effectue les réparations sous la sienne;

ATTENDU QUE les travaux doivent être faits en même temps pour que la Municipalité n'investisse pas beaucoup d'argent sur un pont dont la structure principale est extrêmement mal en point;

Résolution 24-05-70

Il est proposé par le conseiller Richard Dubé,
appuyé par le conseiller Bernard Roy,

D'envoyer l'extrait de résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. VARIA

Aucun item n'est ajouté à cet article de l'ordre du jour.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

N'ayant plus de sujets à discuter, le maire déclare la levée de la séance. Il est 20 h 25.

Benoit Lavoie, maire

Marie-Ève Breton,
directrice générale et
greffière-trésorière